

Diagnostic territorial

Projet de territoire - 2021/2027 -





PREALABLE

Le diagnostic s'appuie sur l'atlas territorial réalisé en 2020 et sur l'ancien projet de territoire 2015-2020. Il est possible de les télécharger à l'adresse suivante : <a href="https://www.pays-albigeois-bastides.fr/sites/pays-alb

Les enjeux présentés dans ce document sont issus :

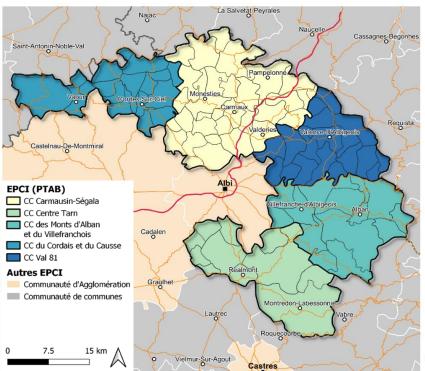
- De l'analyse du diagnostic
- De la perception de certains élus / acteurs suite aux différents temps de concertation réalisés en 2020 et 2021
- Des enjeux identifiés dans le projet de territoire 2015-2020
- Des enjeux identifiés dans les différents schémas et projets en cours : PCAET, PAT, SCOT, schéma de mobilité ...

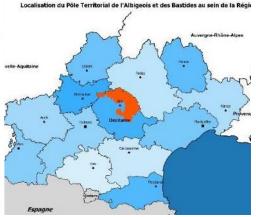




Projet de territoire - 2021/2027 -

Un territoire et une organisation territoriale stable







Forte Influence d'un Pôle 22 communes / 24% de la population

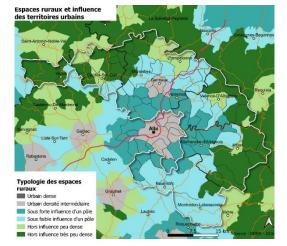
Faible influence d'un pôle

29 communes / 28 % de la population

Rural autonome peu dense 10 communes 11 % de la population

Influence d'un pôle

Rural autonome très peu dense 30 communes 10 % de la population



5 communautés de communes – 95 communes – 1674 km²

Territoire à dominante rurale du Tarn avec des secteurs à très faible densité de population, qui s'articule autour de 7 bassins de vie et dont 96 % des communes appartiennent au basin d'emploi Albi - Carmaux - Gaillac.

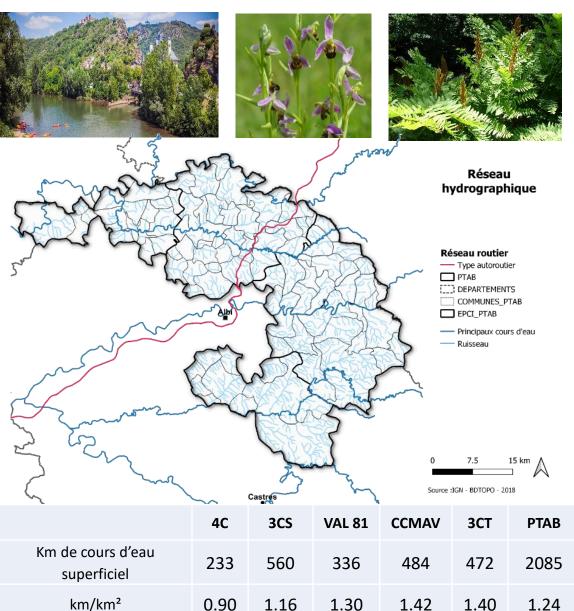
Le développement du territoire s'organise autour de :

- 2 SCOT:
- 2 PLUi approuvés + 1 en cours d'élaboration
- 5 PCAET dont 4 volontaires (seule la 3CS était dans l'obligation d'un PCAET)
- 8 contrats « Bourg centre » et 4 « petites villes de demain » Il est possible de distinguer 4 secteurs :
- Un secteur sous influence de l'aire urbaine albigeoise;
- Un secteur sous influence de l'axe Toulouse Rodez
- Un secteur sous influence de l'axe Albi Castres
- Des secteurs ruraux plus écartés des dynamiques socio-économiques

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides doit être considéré comme un espace fragile, qui justifie de dispositifs spécifiques de soutien :

- Zones de montagne : 24 communes (8% du territoire)
- Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) : 95 communes
- Zone d'Aide à Finalité Régionale (AFR) : 8 communes
- ZOne de Revitalisation des COmmerces en MIlieu Rural (ZORCOMIR) : 57 communes

Un territoire et une organisation territoriale stable

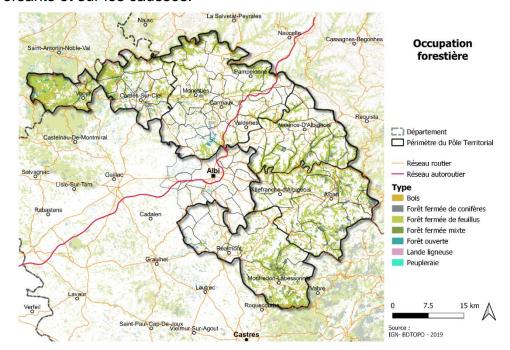


Le territoire regroupe des espaces naturels qui présentent des enjeux de conservation et de biodiversité, inégalement répartis. Ces enjeux sont essentiellement liés à la présence des principaux cours d'eau du territoire :

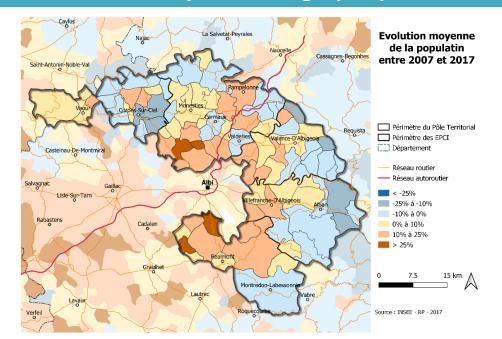
- vallée du Tarn gorges de l'Aveyron
- gorges du Viaur vallée du Cérou
- vallée du Dadou et de l'Agout Monts du Sidobre

La partie Nord-Ouest regroupe également de grands ensembles de causses et de forêts classés au réseau Natura 2000.

La forêt occupe 30 % du territoire, dont l'essentiel des essences et formations végétales sont des taillis/futaies de chênes et châtaigniers avec des taillis de chênes pubescents en haut des versants et sur les causses.



Habitants et mode de vie : Des caractéristiques démographiques et une dynamique contrastées



57 372 habitants (population municipale – INSEE, 2018)

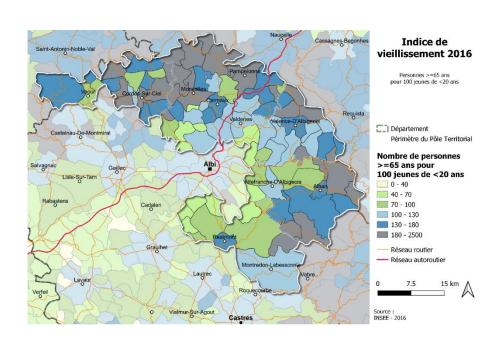
Une **croissance démographique faible** (+ 0,12%/an) qui cache des disparités entre les territoires sous influence de l'aire urbaine albigeoise ou la population augmente fortement par rapport aux territoires plus ruraux. Le secteur sous influence directe de l'aire urbaine d'Albi, de l'A68, de l'axe Toulouse-Rodez et de l'axe Albi-Castres pour le Sud, voit sa population augmenter de façon significative avec, par exemple, une évolution de plus de 9 % pour le Centre Tarn entre 2007 et 2017. A l'inverse, certaines communes les plus éloignées du pôle albigeois, au nord et au sud-est, sont toujours en perte de population.

Ce maintien de population est du au solde migratoire positif avec l'accueil chaque année de près de **600 nouveaux arrivants**, essentiellement des jeunes couples avec enfants, en provenance de l'agglomération albigeoise pour 26%.

	4C	3CS	VAL81	CCMAV	ЗСТ	PTAB	Tarn
Pop. municipale 2018	4 522	29 773	5 564	6 415	11 098	57 372	387 890
Densité (hab./km²)	18,1	61,1	21,7	18,7	32,9	34,2	67,1
Evolution 2007-2017	-159	+512	+234	+238	+909	+1733	
Evolution (%) 2007-2017	3 -3%	7 2%	7 4%	7 4%	7 9%	₹ 3%	₹ 5%

Une **population âgée** dont le **niveau de vieillissement se maintient.** En moyenne, on compte 137 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans *(108 à l'échelle du Tarn et 96 en Occitanie)*. Les secteurs les plus dynamiques sont aussi ceux qui ont une population plus jeune. Ainsi 35% des + 15 ans sont retraités.

Cette population s'organise en ménage composé 1/3 de ménages d'une personne, 1/3 de couples sans enfant et 1/4 de couples avec enfant(s). **12,6%** des familles sont monoparentales en 2016 (14% dans le Tarn en 2016). **En hausse de 4,7%** par rapport à 2011 avec de fortes disparités



Habitants et mode de vie :

Des caractéristiques démographiques et une dynamique contrastées

Principaux lieux de travail												
des actifs résidents (flux déplacements domicile-travail — INSEE — 2017)	Au sein de sa propre EPCI	CA de l'Albigeois (C2A)	CC Carmausin Ségala	CA Gaillac-Graulhet	CA de Castres Mazamet	Toulouse Métropole	CC Pays Ségali	CC du Réquistanais	CC Sidobre Vals et Plateaux	CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	CA Rodez Agglomération	CC du Lautrécois et du Pays d'Agout
CC du Cordais et du Causse	59%	16%	2%	5%	1%	3%	0%	0%	0%	5%	0%	0%
CC Carmausin-Ségala	57%	29%		2%	0%	2%	2%	0%	0%	0%	2%	0%
CC Val 81	48%	27%	6%	0%	0%	3%	1%	10%	0%	0%	1%	0%
CC Monts d'Alban et Villefranchois	47%	35%	2%	1%	1%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
CC Centre Tarn	37%	31%	1%	8%	10%	2%	0%	0%	2%	0%	0%	3%
PETR	49%	29%		3%	3%	2%	1%	1%	1%	0%	1%	1%

Répartition de la population en âge de travailler (15-64 ans) par EPCI

Indicateurs	4C	3CS	VAL81	CCMAV	3CT	PTAB
Population active	1781	11995	2316	2921	5025	24038
Taux d'activité 15-64 ans	72,2%	71,5%	74,1	77,6	76,5%	73,5%
Taux chômage 15-64 ans	15,3%	15%	11,4%	10,5%	11,4%	13,4%
Evolution taux chômage	71	71	71	71	7	71
2007 - 2017	+3,8%	+3,1%	+4,6%	+2,4%	+2%	+3%

۲			
	Tarn	Occitanie	France
	73,4%	72,8%	74%
	14%	15,2%	13,9%
	≥	≥	7
	+2,5%	+2,6%	+2,4%

24038 actifs (2016)

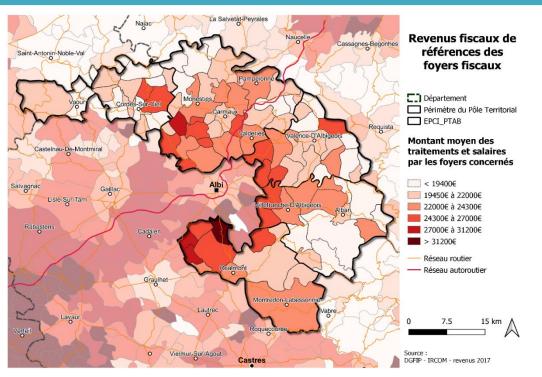
La population active représente 40 % de la population totale, avec une **évolution à la hausse du chômage en 10 ans** dans des proportions plus fortes que celles observées à l'échelle départementale ou régionale.

29% des actifs qui résident sur le PTAB vont travailler sur l'agglomération albigeoise.... Cette migration est très marquée sur les Monts d'Alban et Villefranchois (35%) alors que les actifs du Cordais-Causse ne sont que 16% à aller sur l'albigeois.

La structure de la population active occupée en 2017 est composée :

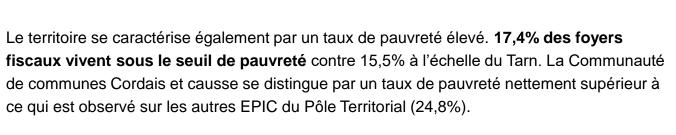
- 29,4% d'employés
- 22,7% de professions intermédiaires
- 21,8% d'ouvriers
- 9,3% d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises
- 9,1% d'agriculteurs exploitants
- 7,7% de cadres et professions intellectuelles

Habitants et mode de vie : Un territoire marqué par un faible niveau de vie et une pauvreté plus marquée que dans le 81

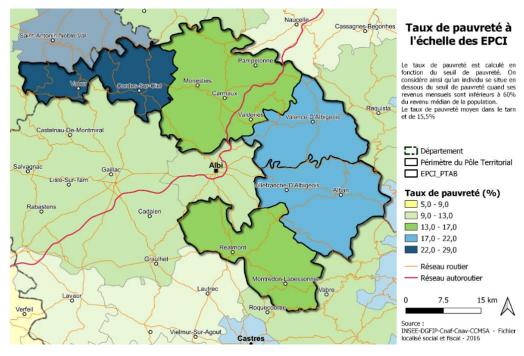


Le revenu fiscal de référence moyen sur l'Albigeois et des Bastides est inférieur de 2 000 € par rapport à celui à l'échelle départementale (21200 € contre 23210 €). Comme pour la croissance démographique, les territoires sous influence albigeoise ont des populations avec des revenus plus élevés que les territoires plus ruraux.

Le niveau de vie est ainsi plus faible que ce qui est constaté sur le reste du département avec des contrastes marqués entre territoires (Médiane du niveau de vie du Cordais et Causse de 1523 € contre 1671 € sur Centre Tarn et 1700 € à l'échelle du Tarn)



En conséquence, le nombre d'allocataires CAF sur le territoire est élevé; En 2017, on dénombrait 1337 habitants allocataires du revenu de solidarité active (RSA).



Habitants et mode de vie

Les enjeux sociaux et démographiques

- Le maintien et le renforcement de l'attractivité des territoires pour l'accueil de nouvelle population et de jeunes ménages,
 - Une offre d'habitat qui répond aux besoins de la population (accès à la propriété, locatif, logements sociaux...)
 - L'intégration de ses nouvelles populations sur le territoire et dans la vie locale
 - La réponse aux besoins et attentes de ces nouvelles populations (sport, services, équipements...)
- Le maintien des jeunes sur le territoire
- La planification et l'organisation de cet accueil pour équilibrer et développer harmonieusement le territoire, sans impacter les ressources naturelles et le développement économique et agricole
- L'accompagnement des ménages les plus en difficulté en termes d'accès à l'emploi, d'insertion, de mobilité, de logements, d'alimentation...

Atouts

- Les SCOT CSCC et Grand Albigeois
- 8 contrats « Bourg centre » et 4 « petites villes de demain »
- Un maillage territorial fort qui permet les complémentarités et les solidarités entre pôles urbains, bourgs centres et communes rurales
- L'arrivée de nouvelles populations et de jeunes ménages actifs avec des enfants
- 3 CC/5 ont un document d'urbanisme PLUi arrêté ou en cours
- Des objectifs de sobriété foncière (SCOT CSCC)

- Dynamiques démographiques contrastées avec des communes hors influence urbaine en perte de population
- **Faiblesses**

- Une population à faible revenu
- Pas de PLUI sur la 3CS et Val 81
- Une offre locative limitée et vieillissante
- Un taux de vacance qui ne cesse d'augmenter
- Le desserrement des ménages suite aux séparations et le vieillissement qui ne cessent d'augmenter

- Le dispositif « Territoire 0 chômeur longue durée »
- 2 nouveaux contrats bourg centre : Teillet et Cagnac-les-Mines
- La crise sanitaire et le regain d'attractivité pour les territoires ruraux
- Des opérations reproductibles existantes sur le territoire (Ste Croix)

- Les effets de la crise sanitaire et économique

Les exigences de la loi climat et résilience : ZAN ?

Opportunités

Menaces

Habitants et mode de vie : Une mobilité contrainte à l'usage de la voiture

Les déplacements domicile-travail représente une part importante des déplacement du territoire. Ils sont essentiellement réalisés en voiture individuelle (83% des déplacements des actifs de l'ensemble du territoire). Les transports en commun sont quant à eux utilisés que par 1% des actifs, contre 5% à l'échelle du Département.

Le parc de véhicules est ancien et polluant, ce qui impacte les émissions de gaz a effet de serre du territoire. Le taux de pénétration de l'électrique est encore insignifiant même s'il est constaté une augmentation rapide des immatriculations. Le territoire présente une faible couverture des transports en commun et l'absence de moyens de rabattement vers les lignes quotidiennes. L'organisation des actifs par le covoiturage a permis l'émergence d'une 20aine d'aires.

Distance moyenne au lieu de travail des résidents actifs

	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT	PTAB	Dép
Km moyen AR	26,5	19,5	24	18	21	20,5	20

Quelques caractéristiques du parc automobile par EPCI

	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT	PTAB	Dép	Région
Part des automobiles très polluantes dans le parc 2020	16,1%	13%	13,4%	14,3%	13,2%	13,4%	13,5 %	8,7%
Part des automobiles électriques dans le parc 2020	0,2%	0,2 %	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%





A noter qu'une partie non négligeable de la population ne dispose d'aucun moyen de transport et connait ainsi des difficultés d'accès aux services et à l'emploi. Il s'agit essentiellement des personnes les plus fragiles: personnes âgées, demandeurs d'emplois, bénéficiaires des minimas sociaux...



13 fois le tour de terre réalisé par l'ensemble des actifs du pôle territorial pour leurs déplacements quotidiens domicile-travail



20 aires de covoiturage sur le territoire ou à proximité dont 2 aménagées par le Département (échangeurs Valderiès et Croix de Mille)

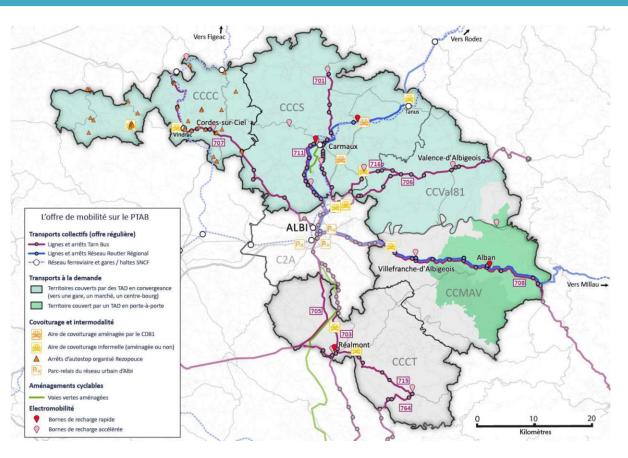


13,5 % de véhicules très polluants dans le parc 2020



76 véhicules électriques immatriculés en 2020

Habitants et mode de vie : Une mobilité contrainte à l'usage de la voiture



10

Lignes du réseau routier LiO avec une organisation en étoile autour d'Albi

8 lignes ont pour origine ou destination Albi





Les transports en commun sont limités aux principaux axes de déplacements du territoire. Ils s'organisent autour des 2 lignes TER et du réseau de bus LiO

Les lignes LiO Albi<->Carmaux et Albi<->Réalmont sont les plus fréquentés du territoire avec respectivement 7 500 montées / 9 000 descentes et 5 000 montées / 4 000 descentes en janvier 2017.

Le territoire n'a pas de ligne transversale ou de possibilité de rabattement vers les lignes régulières TER ou LiO.

Les TAD complètent cette offre pour 4 EPCI et 2 communes mais sont limités à des temps forts de type marchés de plein vent...

2 lignes TER

Ligne TER Toulouse-Albi-Rodez avec halte possible à Carmaux et à Tanus Ligne TER Toulouse-Figeac via la gare de Cordes-Vindrac

Habitants et mode de vie Les enjeux en terme de mobilité

- L'incitation, le développement et la structuration d'alternative à la voiture thermique
- L'aménagement du territoire qui intègre et facilite les modes de déplacements doux (à pied, à vélo, à trottinette...)
- L'organisation ou le développement de mobilités solidaires pour répondre aux besoins des populations les plus isolées

Atouts

- Un nombre croissant d'opérations de liaisons douces
- Des dispositifs en cours : Schéma directeur vélo (3CS) ; Mobili'Terre

(CCMAV)

- Un réseau Lio plutôt attractif et utilisé
- Le développement d'aires aménagées de covoiturage
- Une offre de locations/prêts de vélos électriques pour encourager les usages (3CT, CCMAV, 3CS)

- Aucune ligne de transport en commun transversale : Cordes 45 Carmaux ; Valence d'Albigeois 45 Carmaux
- Une offre ferrée peu compétitive et sous-exploitée
- Des services de TAD qui existent sur la plupart des communautés de communes (4 sur 5), mais globalement peu connus et utilisés
- Un covoiturage encore peu développé et plutôt de type informel
- Un mangue de connaissance des offres de mobilité existantes
- Pas de réflexion commune avec l'agglomération albigeoise
- Pas de rabattement vers les lignes régulières

- Le développement du parc de véhicules électriques
- Poursuite de création de liaisons douces et de voies vertes
- Le développement de la filière hydrogène

Le développement du parc de véhicules électriques

Faiblesses

Opportunités

Habitants et mode de vie : Un parc de logements anciens, énergivores avec une vacance qui s'amplifie

33 640 logements

77 % de résidences principales13 % de résidences secondairesou logements occasionnels

10 %

de logements vacants, contre 9,1 % à l'échelle du département du Tarn 87 %

de maisons et 13 % d'appartements

Le parc de logements se caractérisent par une proportion élevée d'habitations construites avant 1975 (2 résidences / 3), une vacance qui s'amplifie et qui est plus accentuée qu'à l'échelle du département et des caractéristiques énergétiques défavorables (3 résidences / 4 ont une étiquette > D). le taux de logements vacants augmente entre 2006 et 2016. La progression la plus forte est observée sur les Monts d'Alban et Villefranchois (+3,8%). A l'inverse Centre Tarn présente le plus faible taux de logements vacants (9%) et la plus faible progression entre les 2 recensements

Certains territoires se distinguent par la présence plus importante de logements secondaires en lien avec leur attractivité touristiques tel que le Cordais et Causse avec 29% des logements contre 12% à l'échelle du PETR et 7% sur le Tarn.

En moyenne, des maisons de 5 pièces et des appartements de 3 pièces, pour une surface moyenne tout logement confondu de 102 m²

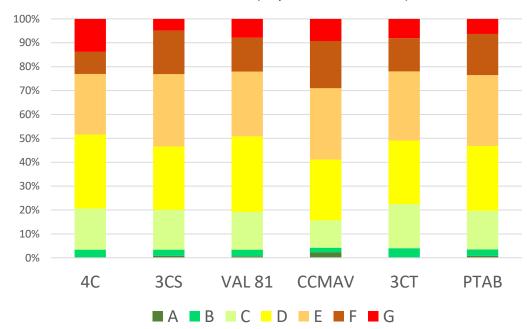
Près de **73** % des résidences principales sont occupés par des propriétaires (67 % à l'échelle du Tarn) Les locataires représentent 24 % du parc de logements (31 % à l'échelle du Tarn)



	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	зст	PTAB	Dép. 81
Nombre de logements	3 695	16 954	3 136	4 055	5 800	33 640	209 367
%résidences principales	61%	82%	71%	70%	82%	77%	83%
% Logements secondaires	29%	7%	19%	20%	10%	12%	7%
% Logements vacants	11%	11%	10%	10%	9%	10%	9%
Evolution logements vacants 2006-2016	+1,7%	+2,8%	+2,1%	+3,8%	+0,7%	+2,3%	+1,9%

Habitants et mode de vie : Un parc de logements anciens, énergivores avec une vacance qui s'amplifie

Répartition des logements mis en vente ou en location entre 2013 et 2019 par étiquette énergétique source : ADEME (exploitation DREAL)



- 63 % des résidences principales ont été construites avant 1975 (1 réglementation thermique dans le bâtiment) contre près de 47% à l'échelle du Tarn.
- 46 % des résidences principales sont chauffées par une énergie fossile 32% par l'électricité (sur Centre Tarn, la part d'électricité est de 52 %).
- **80,2** % des logements diagnostiqués pour une vente ou une location (Diagnostic de Performance Energétique) ont une étiquette énergie D, E, F ou G. **53,1** % ont une étiquette supérieure à D, contre 39% à l'échelle du département.
- Pour mémoire, la loi Climat et Résilience 2021 interdit de mettre en location les logements mal isolés : les étiquettes G à compter de 2025, les F en 2028 et les E en 2034.
- 68 % des logements diagnostiqués pour une location ont une étiquette énergie D, E F ou G (74% à l'échelle du Tarn).

Sur le Pôle Territorial, 10 % des ménages sont en situation de précarité énergétique, contre 7,5% dans le Tarn, 5,6% en Occitanie ou 5,4% en France. Si le Centre Tarn est moins touché (8,8%), le taux est important sur certains territoires (12,4% sur les Monts d'Alban et Villefranchois, 11,9% sur le Cordais-Causse).

Habitants et mode de vie : Un marché immobilier et une consommation foncière sous influence urbaine

1079 €/m²

Valeur foncière moyenne (€/m² habitable) pour la vente de maisons en 2019

58 €/m²

Valeur foncière moyenne (€/m²) pour la vente de terrains à bâtir

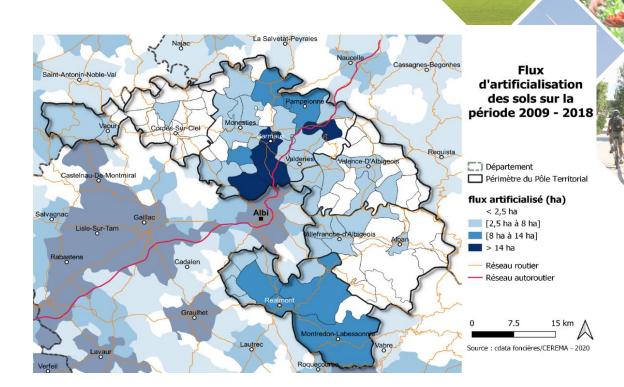
La valeur foncière moyenne pour la vente d'une maison varie entre 973 € en moyenne du m² sur les Monts d'Alban et le Villefranchois à 1156 € du m² sur le Cordais Causse.

La valeur foncière des terrains à bâtir en 2019 est en nette hausse en comparaison à 2004 (33€ du m² à l'époque). Les prix moyens varient de 44 € sur Centre Tarn et les Monts d'Alban et Villefranchois à 71 € du m² sur le Carmausin-Ségala, territoire très dynamique en matière de construction neuve.





3,4 % des surfaces du PETR sont artificialisées en 2018. Ce chiffre est très variable d'un territoire à l'autre : de 1,9% sur VAL 81 à 5,9% sur le Carmausin-Ségala qui dépasse la moyenne départementale (5,4%).



387 ha ont été artificialisés entre 2009 et 2018.

83 % de cette artificialisation a pour destination l'habitat, suivie de 9 % pour l'installation d'activités.

	Flux d'artificialisation entre 2009 et 2018 (ha)										
4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3СТ	PTAB						
29 ha	205 ha	36 ha	41 ha	76 ha	387 ha						

Habitants et mode de vie

Les enjeux en terme de logements

- La nécessité d'encourager, d'organiser, de renforcer la rénovation énergétique du parc résidentiel et des bâtiments du tertiaire et publics
- L'accompagnement des plus démunis, souvent en situation de précarité énergétique, dans la rénovation de leur habitat et/ou l'incitation des propriétaires bailleurs pour les locatifs
- L'adaptation des logements aux évolutions du climat par des rénovations qui prennent en compte le confort d'été sans recours à la climatisation
- L'émergence de filières locales pour répondre aux besoins d'adaptation et des nouvelles normes de construction
- L'organisation des professionnels et le développement des entreprises du bâtiment pour répondre aux besoins
- Réduire la vacance des biens pour limiter la consommation foncière par les nouvelles constructions
- Se préparer aux nouvelles exigences de zéro artificialisation nette (ZAN) de loi climat et résilience

Atouts

- La présence d'une forte dynamique de rénovation soutenue par les dispositifs nationaux et régionaux
- La présence d'OPAH sur les Monts d'Alban et Villefranchois, Centre Tarn, Carmausin Ségala + 1 PIG départemental
- La présence d'un opérateur globale de la rénovation : la SCIC REHAB
- La présence d'équipes et de groupements d'entreprises pour des offres globales de rénovation
- Un tissu artisanal bien présent

- Le prix du foncier dans les secteurs les plus « tendus » du territoire
 - Pas de prise en compte suffisante du confort d'été dans les rénovations
- 1 ménage /10 en précarité énergétique
- Peu de rénovation du parc locatif privé

- Des réflexions pour de nouvelles OPAH sur Val 81 et le Cordais et Causse
- L'organisation du guichet unique de la rénovation pour sensibiliser et orienter les ménages
- Des aides financières importantes (Etat, Région, département) pour la rénovation des bâtiments publics
- Les dispositif de diagnostic énergétique de la Cci pour les commerces et industries

- Des risques de recours à la climatisation pour le confort d'été lors de période de fortes chaleurs (périodes qui seront à l'avenir de plus en plus importantes)
- La loi climat et Résilience qui interroge de nouveau sur l'organisation du service public de la performance énergétique de l'habitat SPPEH

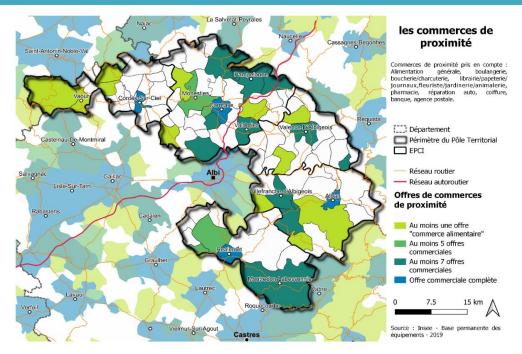
<u>Faiblesses</u>

Opportunités

Menaces

Habitants et mode de vie :

Des systèmes alimentaires locaux qui se renforcent mais une production déficitaire en légumes

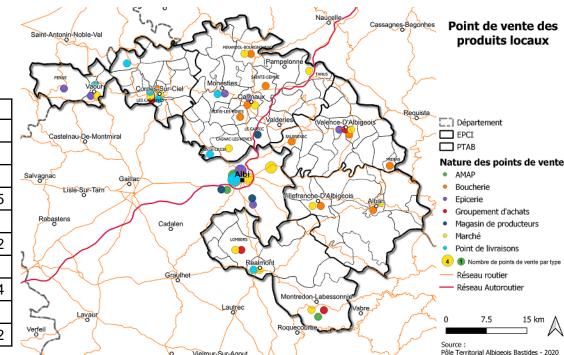


Le nombre de commerce est plutôt stable entre 2014 et 2019. 31 communes ont au moins une fonction commerciale et les principaux bourgs sont dotés de la gamme complète de l'offre de commerces de proximité. Le territoire est cependant légèrement sous-doté par rapport au département sur l'ensemble des commerces alimentaires. Il existe une boucherie pour 2490 habitants sur le territoire alors que sur le département ce chiffre est de 2108. La ville de Carmaux concentre les services de niveau supérieur avec la présence de lycées (général et technique), de services publics, pôle emploi, clinique et spécialités médicales, grandes surfaces...

Les points de vente de produits locaux et les points de livraison via une plateforme internet (Drive fermier, la Ruche qui dit Oui, Cagette...) continuent de se développer. On notera cependant l'absence de telles initiatives sur les Monts d'Alban et Villefranchois

Le nombre de commerces alimentaires en 2019 et évolution depuis 2014

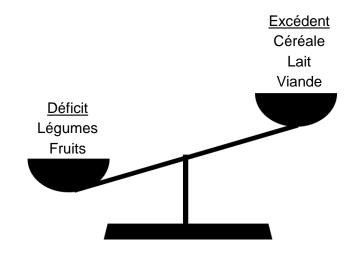
		4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT	PTAB	81
Grande	2014	0	8	0	0	1	9	64
surface	2019	71	8	0	71	1	711	7 80
Epicerie	2014	7	8	5	5	3	28	128
Epicerie	2019	7	8	7 6	3 3	¥ 2	¥ 26	7 185
Poulongorio	2014	4	14	3	8	6	35	223
Boulangerie	2019	3 3	7 17	3	¥ 7	7 8	7 38	3 292
Boucherie	2014	2	10	1	4	6	23	146
Boucherie	2019	2	¥ 9	7 3	4	¥ 5	23	7 184
TOTAL	2014	13	40	9	17	16	95	561
TOTAL	2019	13	7 42	7 12	¥ 15	16	7 98	7 742



Habitants et mode de vie :

Des systèmes alimentaires locaux qui se renforcent mais une production déficitaire en légumes

L'élevage étant majoritaire sur le territoire, la production maraichère et fruitière est très largement déficitaire. Il manque à l'échelle du PETR environ 180 ha de légumes et 130 ha de fruitiers pour nourrir la population.



Nombre d'hectare manquant (en rouge) ou en surplus (en vert) pour assurer l'autonomie alimentaire du territoire

	4C	Carmausin	Val 81	CCMAV	3CT
Ha de Légumes	-8	-110	-21	-11	55
Ha de Fruits	21	-91	-14	-13	-33

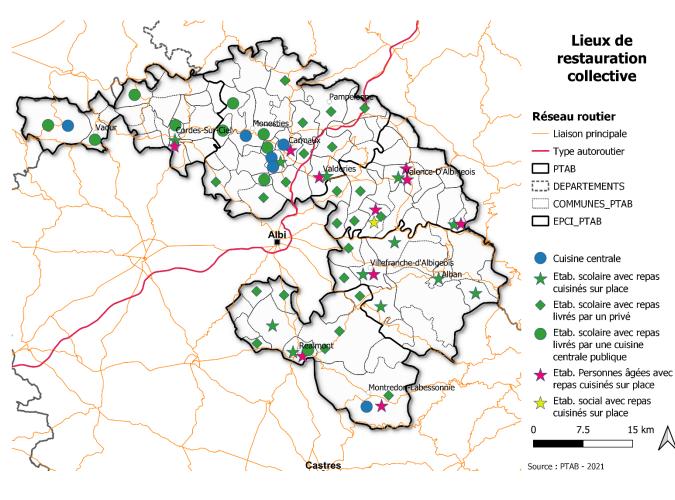
La production d'ail est comptabilisée dans la catégorie Légumes ce qui fausse le chiffre pour Centre Tarn



ZOOM sur les résultats de l'enquête réalisée en 2018 sur la consommation de produits locaux par les habitants du territoire :

- 80% des personnes interrogées consomment déjà des produits locaux
- Le marché est le lieu principal d'achat des produits locaux, vient ensuite la grande surface puis à égalité : le commerçant et chez le producteur
- 40% comptent augmenter leur consommation (50% des moins de 45ans)
- Les personnes recherches en priorité : des légumes, des fruits, des produits laitiers et de la viande

Habitants et mode de vie : L'alimentation : Zoom sur la restauration collective



En période scolaire, plus de 7 000 repas sont servis en restauration collective.

Le territoire compte 29 sites de production de repas pour la restauration scolaire ou médico-sociale dont cinq cuisines centrales (3 publiques et 2 ESAT). 23 cantines scolaires sont déléguées à un prestataire privé (environ 1200repas/jour)

Les établissements sont de taille très diverse avec une production de repas qui varie d'une trentaine à plus de 600 par jour, La moyenne est de 70 repas par jour,

Les repas sont produits ou livrés à :

- 60 % par des établissements publics
- 30% par un établissement sous statut associatif (ESAT, ASEI, Marpa, Ehpad)
- 10% par une entreprise privée

Une quinzaine d'établissements sont engagés dans le réseau des cuisiniers animés par le PETR pour introduire plus de produits locaux dans les menus.



Habitants et mode de vie

Les enjeux en terme d'alimentation

- Le développement d'une offre locale plus importante en fruits et légumes pour augmenter l'autonomie alimentaire du territoire
- La valorisation de nos producteurs et la promotion des produits locaux
- La valorisation d'une façon générale des agriculteurs
- La poursuite du développement des points de vente ou de distribution des produits locaux auprès des habitants
- Soutien aux commerces de proximités et le développement des lieux multiservices pour les communes les plus rurales
- L'accompagnement des restaurants collectifs dans la prise en compte des objectifs de la loi EGALIM



- Labélisation du territoire PAT (Projet Alimentaire Territorial)
- Un réseau de points de vente et de distribution qui s'agrandit
- Des actions structurelles en cours : produits sur son 31, Saveur du Tarn
- Un nombre importants de producteurs en vente directe et une réelle dynamique de développement
- Un réseau de commerces de proximité

- Concurrence des terres entre urbanisation et cultures/maraichages
- <u>Faiblesses</u>

- → Artificialisation des sols
- Manque de fruitiers et de maraichers et des difficultés pour l'installation
- Manque de données sur la filière fruits et légumes (données socio-économique, données fonciers mobilisables, données agronomiques...)
- Des difficultés d'identification par les consommateurs des produits cultivés localement et de qualité (marché de plein vent, épicerie locale...)
- Difficulté à mobiliser du foncier pour permettre des installations

- Financement DRAAF sur 2 ans pour développer les actions du PAT
- La loi Egalim qui fixe des objectifs ambitieux d'approvisionnement des resto co
- La foncière agricole de la Région Occitanie
- Le développement de l'agriculture biologique et les pratiques agro-écologiques
- Le réseau des initiatives Bouge Ton Climat
- Le fond de soutien « coup de pousse »
- Le regain d'intérêt des consommateurs pour l'alimentation

- Le manque de connaissance du marché de vente de fruits et légumes → l'installation de nouveaux producteurs ne devant pas compromettre la viabilité économique de ceux déjà installés
- Des difficultés de transmission des exploitations et d'installation hors cadre familiale
- Vieillissement des chefs d'exploitation
- Des ménages et habitants écartés de l'accès à cette alimentation locale et de qualité pour des raisons financières

Opportunités

<u>Menaces</u>





Projet de territoire - 2021/2027 -

Un déficit de professionnels de santé

Face à une situation critique ces dernières années, du manque de professionnels de santé, les collectivités ont créé 5 maisons de santé (Mirandol-Tanus-Pampelonne, Réalmont, Montredon, Valderiès, Alban).

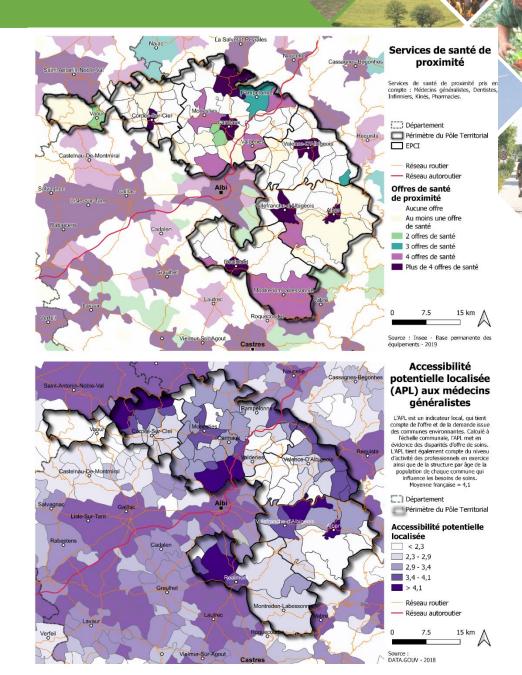
Le nombre de médecins généralistes est plus faible que sur les territoires urbains mais il est également plus faible par rapport à des territoires comparables. Ceci est d'autant plus vrai pour les dentistes avec un ratio de 3,5 dentistes pour 10 000 habitants alors qu'il est de 5 à l'échelle du Tarn.

Cette situation risque de s'aggraver dans les prochaines années car 1 médecin sur 3 a plus de 60 ans.

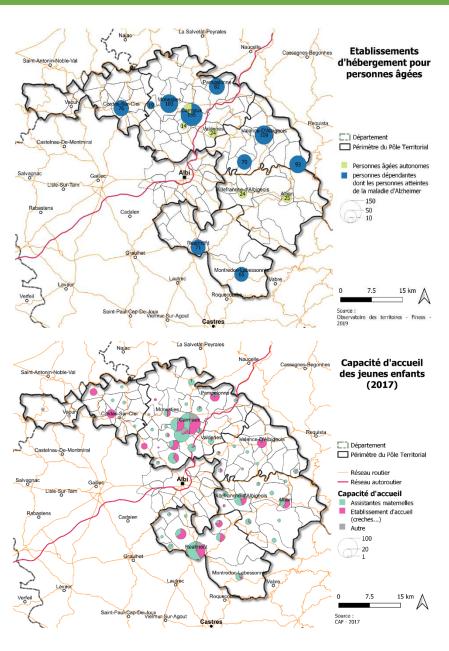
Le maintien des populations dans les centres bourgs est fortement dépendant du maintien de ces services de santé avec les autres services essentiels : pharmacie, commerces de quotidienneté...

Quelques chiffres clés santé :

- 8 médecins généralistes pour 10 000 habitants avec 46 médecins généralistes (libéraux et salariés) au total sur le territoire.
- 1 médecin sur 3 a plus de 60 ans
- 930 places dans les hébergements pour personnes âgées dont 111 pour personnes autonomes
- 25 pharmacies et 192 infirmiers
- 30 minutes : temps d'accès au service d'urgence sur la CCMAV et la 4C
- 1,8 dentistes / 10000 hab. sur la 3CT, 2,4 pour La 3CS... de très faibles densités.



Personnes âgées et enfance-jeunesse : des besoins mitigés



Le territoire présente un vieillissement de la population très marqué.

Le poids des **plus de 75 ans représente 14,5 % de la population** contre 12,7 % dans le Tarn et 10,7 % en Occitanie.

On dénombre **18 établissements d'hébergement pour personnes âgées** dont 6 pour personnes autonomes et 12 pour personnes dépendantes ou atteintes de la ma maladie d'Alzheimer. Cela correspondant à un total de 930 places.

Au regard de la population de plus de 75ans, le taux d'équipement est de 112 ‰ ce qui est légèrement inférieur au taux d'équipement départemental (117 ‰). A noter cependant que deux collectivités se distinguent par un taux particulièrement faible, ce qui témoigne d'un déficit d'hébergement :

- → 87 ‰ pour la CC du Carmausin Ségala
- → 59 ‰ pour la CC des Monts d'Alban et Villefranchois

Pour ce qui concerne l'enfance-jeunesse, on dénombre 14 crèches pour 239 places. 3 EPCI sur 5 ont vu leur taux de couverture globale diminué entre 2013 et 2017, qui a l'échelle du Pôle territorial reste inférieur a celui constaté à l'échelle départementale. Le programme Leader a permis d'accompagner la prise de compétences enfance/jeunesse des cinq intercommunalités, qui ont ainsi structuré leur politique enfance : contrat enfance-jeunesse, réseaux d'assistantes maternelles, équipements multi accueil et micro-crèches...

TCG : Taux de couverture globale	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3СТ	Département 81	France
TCG 2017	7 56%	7 56%	3 5%	> 55%	3 52%	7 57%	59%
TCG 2013	52%	52%	44%	58%	56%	55%	N.C
Nombre de crèches / capacité d'accueil (2016)	2 / 34	5 / 97	1 / 20	2 / 23	4 / 65	98 / 2342	N.C

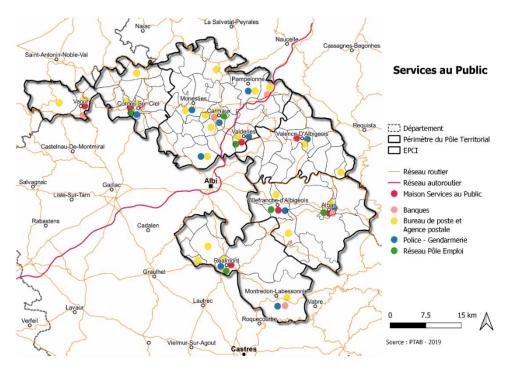
Un maillage de services publics important

Le maillage des services **s'appuie sur le réseau des bourgs**, "pôles de services intermédiaires", qui offrent les services essentiels à la population. Les principaux équipements d'accueil et d'information du public sont les suivants :

- 7 Maisons France Services (Alban, Valderiès, Les Cabannes, Réalmont, Vaour, Valence d'Albigeois, Mirandol Bourgnounac)
- 2 relais intercommunal des services à Teillet et Villefranche d'Albigeois

Certaines de ces structures se sont organisées pour desservir des territoires plus larges en proposant des antennes, des permanences et même de l'itinérance, comme le Séga'lien de Valderiès sur le Carmausin Ségala

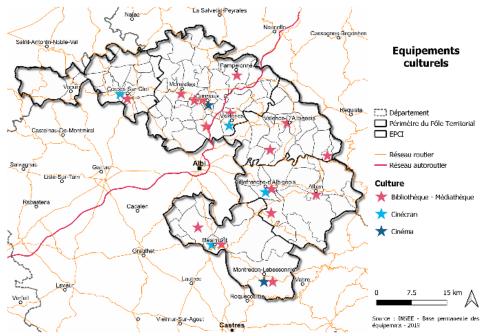
On notera également la présence de 5 Espaces de vie sociale et de 2 centres sociaux sur le territoire



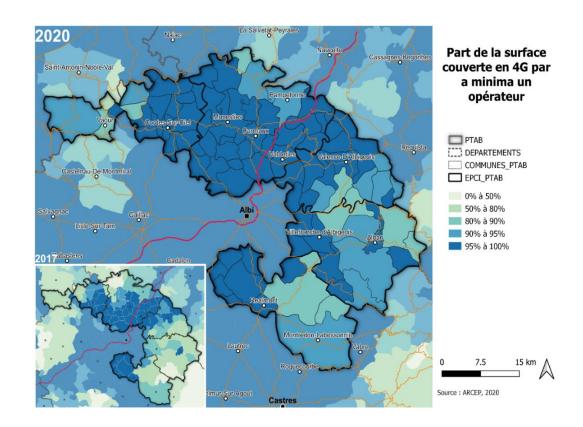
La lecture publique représente le premier champ d'intervention des communautés de communes, avec la création de médiathèques, la mise en place d'équipes professionnelles et l'animation de réseaux de lecture publique.

Le territoire bénéficie de l'implantation de structures culturelles professionnelles de qualité, connues et reconnues aux niveaux national et régional.

Ces espaces professionnels sont des lieux ressources en termes de savoir-faire, de compétences, d'expertise, de réseaux et d'équipements de qualité Si la diffusion est bien organisée autour des grandes villes, les pratiques amateurs sont aussi très développées en milieu rural, dans le cadre du réseau associatif. Le spectacle vivant est très bien représenté sur le territoire, mais le manque de salles adaptées limite les diffusions professionnelles.



Numérique



L'accès au haut débit s'est développé de façon importante ces dernières années. 96% du territoire est couvert par la 4G par à minima 1 opérateur (82% en 2017).

Ces chiffres officiels sont cependant à nuancer avec la réalité du terrain.

Habitants et mode de vie

Les enjeux en terme de santé, services à la population, culture et numérique

- Le renouvellement des professionnels de santé et le maintien des services pour maintenir un accès aux soins
- Palier les mangues « santé » par des dispositifs innovants (exemple : téléconsultations ...)
- Des territoires sous dotés en équipement d'accueil pour personnes âgées
- Des besoins de poursuivre le développement de solutions alternatives à la maison de retraite (habitat participatif, maison partagée, colocation intergénérationnelle...
- Des besoins de poursuivre et ajuster le développement de solutions d'accueil de la petite enfance
- Le développement d'usages numériques en réponse à des besoins non couverts
- Le soutien à la diffusion culturelle et aux initiatives locales
- Le maintien et le développement d'équipements culturels

Atouts

- Un réseau de bourgs centre bien équipés
- Un cadre de vie privilégié : prix des logements, services... pour attirer des professionnels de la santé
- Globalement un bon niveau d'équipements (services enfance, lecture publique, commerces, maisons France services...)
- Mise en réseau de l'actualité culturelle via Apidae

- Difficulté d'accès aux services existants pour certaines populations isolées et fragiles (pas d'offre de mobilité ou manque de connaissance...)
- Des associations en difficultés de fonctionnement et de financement
- Difficultés financières à maintenir certains services
- Peu de mise en réseau des acteurs culturels

- Le développement d'initiatives d'itinérance des services
- Des liens avec la scène nationale d'Albi à étudier-renforcer . Idem avec d'autres acteurs !
- Le nouveau programme Leader pour le soutien aux équipements (culturels, services...) et pour la création culturelle

- Baisse globale des aides financières sur la culture (?)

Opportunités

Menaces

Faiblesses



Activité économique

Projet de territoire - 2021/2027 -

L'emploi local

Globalement, **le secteur tertiaire représente 65,6 % des emplois locaux**, viennent ensuite l'agriculture (13,9%) l'industrie (11,9 %) et le secteur de la construction (8,5 %). Les activités « administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » proposent le plus d'emplois locaux (35%) quelque soit la communauté de communes. L'agriculture et sylviculture est le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois locaux (14%) puis les commerces, réparation d'automobiles et motocycles (10%).

Si on analyse la structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle, on notera la baisse importante d'entrepreneurs (agriculteurs, artisans, commerçants...) qui représentaient 24% des emplois en 2010 contre 18,4% en 2016. Cette baisse s'explique essentiellement par la perte d'agriculteurs exploitants qui sont passés de 13,1% des emplois en 2010 à 9,1% en 2016.

L'indice de concentration de l'emploi tend à diminué (-2% entre 2006 et 2017 et -21,5% entre 1975 et 2017). Les emplois locaux sont occupés à 69 % par des résidents de cette même EPCI avec cependant des disparités entre EPCI.

Evolution du nombre d'emplois et de l'indice de concentration entre 2006 et 2017 :

ICE : L'Indice de Concentration de l'Emploi (rapport entre le nombre d'emploi proposé par un territoire et le nombre d'actifs actifs occupés) – Source : Données 2006 - 2017 INSEE - RP

		4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3СТ	PTAB	81
2006	Emplois locaux	1407	7648	1478	1792	2646	14971	131968
2006	ICE	82	76	73	71	64	73	93
2047	Emplois locaux	1 354	3 7307	7 1522	¥ 1611	7 2616	1 4412	7 132970
2017	ICE	7 84	¥ 72	7 73	3 62	¥ 59	3 69	¥ 91

L'activité économique du territoire est essentiellement tournée vers la sphère présentielle (c'est-à-dire que les activités sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes). Seule la CC des Monts d'Alban et Villefranchois présente un taux éloigné de ce qui est constaté sur le reste du Pôle Territorial.

69%

des emplois locaux d'une EPCI sont occupés par un résident de cette même EPCI

% des emplois locaux occupés par un actif de l'EPCI :

4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3СТ	PTAB
59 %	74 %	56 %	72 %	67 %	69 %

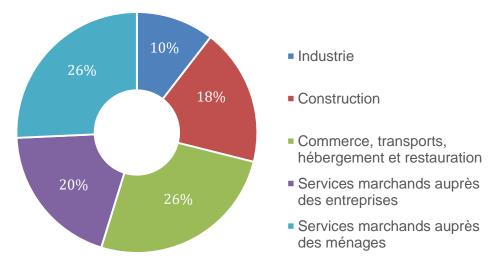
9 436

Emplois locaux dans la sphère de l'économie présentielle soit 65% des emplois locaux

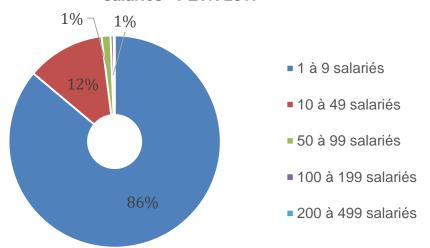
	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3СТ	PTAB
% des emplois locaux de la sphère présentielle	64 %	68 %	66 %	56 %	65 %	65 %

Caractéristiques générales

Répartition des entreprises par secteur d'activité - 2017 -



Taille des établissements selon le nombre de salariés - PETR 2017

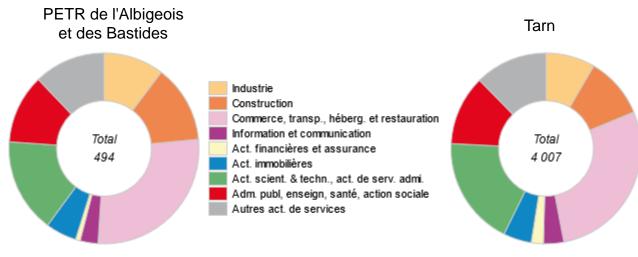


Le territoire compte plus de **3200 entreprises et près de 6580 établissements.**Les entreprises du commerce, transports, hébergement, restauration et les entreprises des services marchands auprès des ménages représentent plus de la moitié des entreprises totales du territoire (26% chacune)

86% des établissements ont des effectifs salariés compris entre 0 et 9 salariés (ou effectif inconnu). 62% ont même moins de 5 salariés. Les établissements de plus de 100 salariés étaient au nombre de 9 en 2016.

En 2019, 494 entreprises ont été créées, principalement dans le secteur d'activité « commerce, transport, hébergement, restauration. Le taux de création d'entreprises est sensiblement plus faible que celui observé à l'échelle du Tarn (14,2 % sur le PTAB contre 15,4 sur le Tarn)

Nombre d'entreprises créées chaque année selon les secteurs d'activité



Source : Insee, Répertoire des Etablissements et des Entreprises (REE) - 2019

ZOOM sur l'artisanat

Le territoire compte 1781 établissements de l'artisanat soit 27% des établissements du territoire. Il s'agit principalement d'établissements dans le secteur d'activité du bâtiment (39%) et des services (31%). Ces établissements sont pour l'essentiel des entreprises individuelles ou des autoentreprises (67% des établissements). Ces établissements comptent 1 611 actifs (conjoints, apprentis, salariés) dont 1 559 salariés.

Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Service
12%	39%	17%	31%
(dans le Tarn : 36%)	(dans le Tarn : 36%)	(dans le Tarn : 19%)	(dans le Tarn : 32%)

On notera que 30% des établissements ont un dirigeant de + de 55 ans (28% à l'échelle du Tarn). Ce taux atteint 35% (1 dirigeant sur 3) pour la CC Cordais et Causse et la CC Monts d'Alban et Villefranchois.

C'est essentiellement les secteurs de la fabrication et de l'alimentation qui sont concernés par le vieillissement des dirigeants.

	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3СТ	PTAB	81
Dirigeant + 55 ans	35%	27%	30%	35%	29%	30%	28%
+ 55 ans Alimentation	37%	37%	38%	26%	40%	36%	28%
+ 55 ans Bâtiment	32%	25%	27%	27%	28%	27%	27%
+ 55 ans Fabrication	41%	35%	44%	65%	33%	40%	37%
+ 55 ans Service	33%	24%	21%	36%	23%	26%	24%

Source : Chambre de métiers et de l'artisanat – géométiers - 2020

Habitants et mode de vie

Les enjeux en terme de développement économique et d'artisanat

- L'accompagnement des projets économiques « alternatifs », « collectifs »
- La création / renforcement de la mise en réseau des entreprises de l'économie locale
- Le vieillissement des dirigeants et la reprise des activités sur le territoire
- Les difficultés de recrutements pour certains métiers (bâtiment, certains métiers de bouche...)
- Le développement de projets de l'économie circulaire
- Peu d'entreprises impliquées dans des démarches « écoresponsables » (écodéfis, démarches durables ...)
- Le développement des métiers verts et de l'économie verte

Atouts

- Le faible coût du foncier
- La diversité des entreprises sur le territoire

 Pas/Peu d'analyse des potentiels du territoire en matière d'économie circulaire

<u>Faiblesses</u>

- Taux de chômage important (10%) et plus de 2 500 personnes en chômage de longue durée.
- Diminution de l'emploi local

- Les nouveaux besoins : écomatériaux pour la construction et la rénovation, achats produits locaux...
- Le déploiement de la fibre sur le territoire d'ici 2022
- Emergence d'espace de co-working
- Exploitation durable des ressources et potentiels locaux

- Le vieillissement des dirigeants d'entreprise et la transmission
- Le manque de main d'œuvre

<u>Opportunités</u>

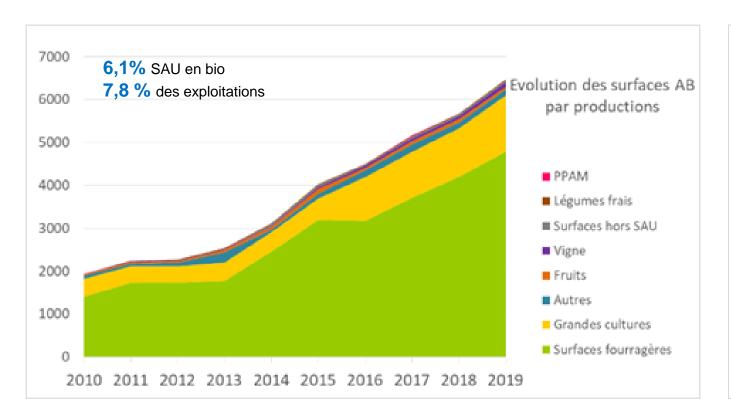
<u>Menaces</u>

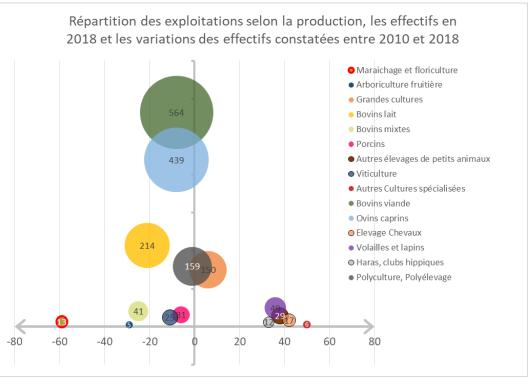
L'agriculture, un secteur économique important en pleine mutation

L'agriculture du territoire se caractérise par une **prédominance de l'élevage et des systèmes de polyculture élevage**. La surface agricole utile du territoire avait fortement diminué entre 1988 et 2000 (-5,4%). Cette baisse a ralenti depuis 2000 alors que les surfaces moyennes par exploitation ont quant à elles fortement augmenté (+ 19% / 2005) pour atteindre en 2018 une surface moyenne de 43,7 ha/exploitation. Cette SAU est composée pour la grande majorité du territoire d'herbes et de fourrage (67%), de céréales (26%) et d'oléagineux (6%). Depuis 2015, les cultures de soja et de protéagineux ont fortement augmenté.

La SAU bio est en hausse constante. En 2019, elle atteint 6 486 ha (6,1% de la SAU totale)

Autre fait marquant, la **baisse du nombre d'exploitations NCS (-8% / 2010**), et plus particulièrement les exploitations en bovin lait (-39% / 2010). La question des reprises et transmission est un enjeu important sur le territoire. **17 % des chefs d'exploitations ont plus de 60 ans.**Comme pour la SAU, le nombre d'exploitations converties à l'agriculture biologique est en hausse constante. En 2019, on compte 157 exploitation AB soit ¼ des exploitations AB du Tarn.





Habitants et mode de vie

Les enjeux en terme d'agriculture

- l'installation d'exploitations et les problématiques de reprises hors cadre familial
- L'accompagnement de l'agriculture face aux transitions économiques, sociétales, environnementales
- La résilience et l'adaptation des systèmes face aux impacts du changement climatique -> les changements de pratiques et l'agro-écologie
- Les évolutions des consommateurs (moins de viande, plus de produits locaux et/ou bio, ...)
- L'image des agriculteurs
- L'acceptation locale des projets de type méthanisation
- Les services environnementaux rendus par l'agriculture (stockage carbone, biodiversité, préservation qualité de l'eau...)
- L'émergence de nouvelles filières économiques

Atouts

- Présence de systèmes agricoles peu « éloignés » des idéaux sociétaux souhaités (bio, agro-écologie...)
- Des initiatives des agriculteurs à valoriser (énergie, circuits courts...)
- Des relations avec les partenaires agricoles renforcés avec la candidature PAT 2021
- Nombreux outils de transformation

- Nombreuses parcelles non reprises → sentiment d'enfrichement des territoires (4C, Val 81, CCMAV...)
- Vieillissement de la population agricole
- Le manque de main d'oeuvre

Faiblesses

- L'essor des dispositifs de compensation carbone volontaire
- Plan de relance sur les haies
- PAT 2021-2027 + programme d'actions appel à projets DRAAF
- Le réseau des initiatives citoyennes Bouge Ton Climat
- L'implication citoyenne grandissante sur les réseaux de commercialisation et d'approvisionnement de produits locaux

- Les effets du changement climatique et l'impact sur les ressources en eau
- La poursuite des financements du PAT au-delà de 2023
- Le manque d'attractivité du métier d'agriculteur

Opportunités

Menaces

Le Tourisme:

L'offre d'hébergement et la fréquentation du territoire

Avec près de 40 000 lits d'hébergements touristiques (lits marchands et lits résidences secondaires), le PETR de l'Albigeois et des Bastides abrite 26 % des hébergement touristiques Tarnais. Il n'échappe pas au succès des formes d'hébergement spécifiques du tourisme rural, gîtes ruraux et chambre d'hôtes L'hébergement touristique rural, dans ses formes les plus spécifiques, tient une place capitale dans l'offre de tourisme du territoire d'hébergement du territoire est relative aux hébergements locatifs individuels et 32 % correspondent à l'hôtellerie de plein air.

Le territoire est organisé autour de 4 offices de tourisme. En 2019, il a accueilli plus 2,750 millions de nuitées. 2 grands sites Occitanie sont reconnus par la

- région :
 Cordes sur Ciels et cités médiévales
- Albi, Vallée du Tarn

Ce dernier permet une collaboration entre l'OT Vallée du Tarn / Monts de l'Albigeois et l'OT de la ville d'Albi

10 155 lits

en hébergement touristique marchand pour 810 établissements

+

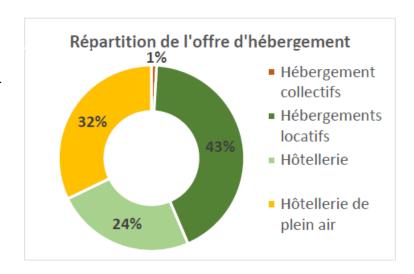
29 659 lits

en résidence secondaire

=

39 814 lits

Capacité d'accueil totale



Répartition de la capacité d'accueil totale en hébergement du Tarn

4C	3CS	VAL 81	CCMAV	ЗСТ	РТАВ	
7%	7%	4%	5%	3%	26%	

Le territoire est composé:

- 4 Offices de Tourisme
- 7 Bureaux d'Informations Touristiques
- 66 Restaurants
- 21 Communes classées « Moyennement équipée » pour le tourisme
- 1 Commune classée « Bien équipée » pour le tourisme
- **345** Emplois touristiques répartis inégalement sur le territoire.



Le Tourisme:

Fréquentation des sites et activités touristiques

Château de Penne:

17 000 visiteurs en 2018

Cordes-sur-ciel:

(Village préféré des français en 2014) : **34 107** visiteurs en 2018

Monestiés:

(Plus beaux village de France): 6
623 visiteurs en 2018

Viaduc du Viaur à Pampelonne

7 500 excursionnistes en 2018

Carmaux

14 926 visiteurs en 2018

Le Garric

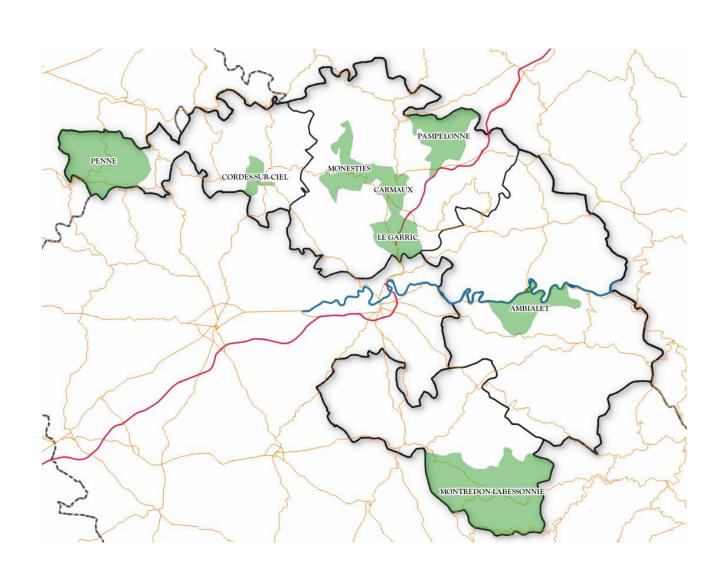
88529 visiteurs en 2018

Ambialet:

(Petite cités de caractère) : 3 932 visiteurs en 2018

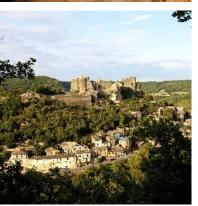
Montredon Labessonnié:

75 116 visiteurs en 2018









Habitants et mode de vie Les enjeux en terme de tourisme

- Organisation de l'accueil des touristes
- L'articulation entre les différents pôles d'attraction touristique du territoire (grands sites Occitanie)
- La « professionnalisation » des hébergeurs qui ne sont pas assez le relais des atouts touristiques du territoire
- Des ressources naturelles variées et de qualité à valoriser

Atouts

- La diversité des points d'attrait et la proximité avec Albi
- La présence de 2 grands sites Occitanie Albi, vallée du Tarn Cordes sur

Ciel et cités médiévales

- L'application « Les Légendes du Tarn » téléchargé à plus de 7 500 reprises.
- Le Réseau des offices de tourisme en lien avec l'Office de tourisme d'Albi

- Le manque d'une identité forte du territoire, d'un fil rouge conducteur
- Un manque de mise en valeur de nos sites et attraits touristiques

Faiblesses

- Le projet UNESCO autour du viaduc du Viaur
- La coopération territoriale : vecteur de développement touristique
- Valorisation du patrimoine architectural
- Professionnalisation des prestataires touristiques par la formation-action

- Création d'un nouveau syndicat mixte de valorisation touristique entre la 4C et la CAGG

<u>Opportunités</u>

<u>Menaces</u>



Projet de territoire - 2021/2027 -

Un territoire lancé sur sa transition énergétique

Le Territoire se caractérise par un profil de consommation qui reflète son caractère rural. Ainsi 78% des consommations énergétiques sont liés à l'habitat et aux transports alors que 70 % des émissions de gaz à effet de serre sont issues du secteur agricole.

Cette consommation est très dépendante des énergies fossiles (69 %, en prenant en compte le mixte énergétique de l'électricité française)

La facture annuelle pour ces dépenses énergétiques s'élèvent à près de 100 millions d'euros par an, supportées à 67% par les ménages du territoire.

Le gisement d'économie d'énergie tout secteur confondu a été estimé 708 GWh, soit 61% de la consommation actuelle

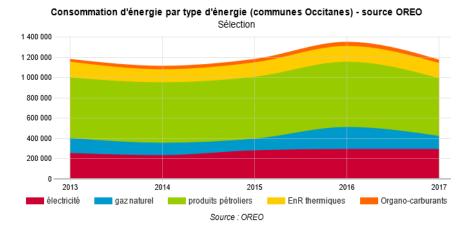
1 161 GWh/an

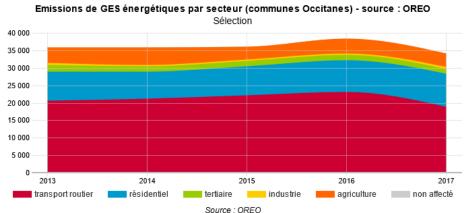
consommation énergétique totale sur une année de toutes les activités du territoire (transports, résidentiel, agriculture, tertiaire, industries)

Données: OREO - DREAL - 2017

78%

des consommations énergétiques totales du territoire sont liées aux transports et au résidentiel





	Chiffres clés pour chaque EPCI (OREO - DREAL – 2017)	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3СТ	PTAB	81	Région	France
C	Conso énergétique totale (GWh/an)	105	599	110	136	211	1 136			
	Conso énergétique par habitant MWh/hab/an)	23.1	20.2	19.7	21.3	19	19.9	20.9	21.2	
F	actures (k€) [PCAET – 2018]	9	49	11	11	18	99			
F	Précarité énergétique (%)	11,9	9,5	11,1	12,4	8,8	10,1	7,5	5,6	5,4

33 k.t.eq CO2/an

de GES **d'origine énergétique** émis par l'ensemble des activités

Données: OREO - DREAL - 2018

663 k.t.eq CO2/an

de GES toutes origines confondues émis par l'ensemble des activités dont **70%**Liées à l'agriculture et aux émissions de méthane des troupeaux

La transition énergétique : production d'énergie renouvelable et stock de carbone

La production énergétique totale sur le territoire s'élève, en 2018, à 333 GWh/an. Le bois énergie reste la première source d'énergie renouvelable suivi du photovoltaïque, tiré par les sites de production au sol du Carmausin et l'éolien avec l'unique parc de 10 machines à Assac. Plusieurs projets importants sont à l'étude ou dans des démarches administratives avancées comme :

- L'unité de méthanisation sur le Carmausin ségala
- · Le parc éolien sur la commune de Montredon Labessonnié
- Plusieurs parcs photovoltaïques au sol sur le Carmausin ségala et Centre Tarn

Cette production permet au territoire d'afficher une autonomie énergétique de 26,6% ce qui est légèrement supérieur à l'autonomie départementale et régionale.

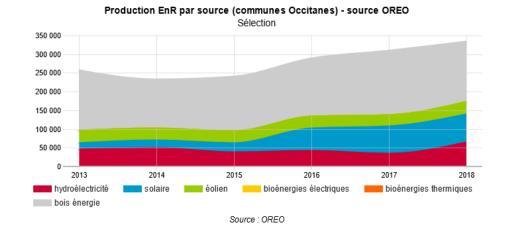
Le potentiel de production d'énergie renouvelable été évalué à 2 620 GWh soit 8 fois la production actuelle et 2 fois la consommation actuelle

333 GWh/an

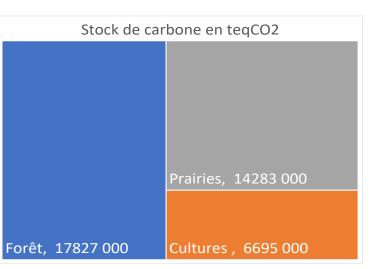
Production énergétique totale sur une année

Données: OREO - DREAL - 2018

26,6%D'autonomie énergétique

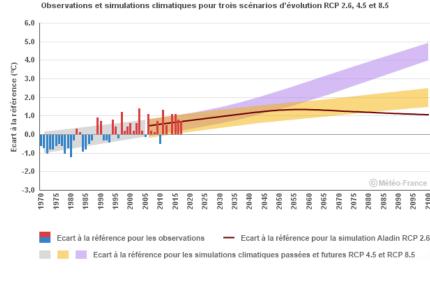


Chiffres clés pour chaque EPCI (OREO - DREAL – 2017)	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	зст	PTAB	81	Région
Production EnR (GWh/an)	27	124	72	48	62	333		
% Autonomie énergétique (2017)	27,6	19,2	57,7	27,7	30	26,6	25,7	22,3

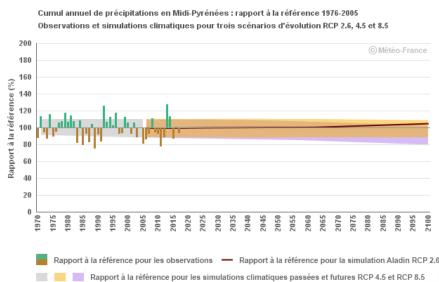


Le stock de carbone du territoire est élevé avec 39 M.t.eq CO2. Il se répartit pour 46% dans les forêts et 37% dans les sols des prairies. Chaque année, ce stock augmente suite à l'accroissement des forêts de +195.kteq.CO2

Vulnérabilité du territoire : projection du climat



Température moyenne annuelle en Midi-Pyrénées : écart à la référence 1976-2005



Les évolutions climatiques vont se poursuivre et générer des impacts sur l'ensemble des systèmes naturels anthropiques du territoire :

- Poursuite du réchauffement au cours du XXIe siècle en Midi-Pyrénées, quel que soit le scénario
- Selon le scénario sans politique climatique, le réchauffement pourrait atteindre 4°C à l'horizon 2071-2100 par rapport à la période 1976-2005
- Peu d'évolution des précipitations annuelles au XXI^e siècle, mais des contrastes saisonniers dans la répartition de celles-ci
- Poursuite de la diminution du nombre de jours de gel et de l'augmentation du nombre de journées chaudes, quel que soit le scénario
- Assèchement des sols de plus en plus marqué au cours du XXIe siècle en toute saison

L'agriculture, le patrimoine naturel et paysager qui font partie des richesses du territoire sont des secteurs que l'on peut considérer comme particulièrement sensibles compte tenu de leurs incidences économiques. Les impacts sont les suivants :

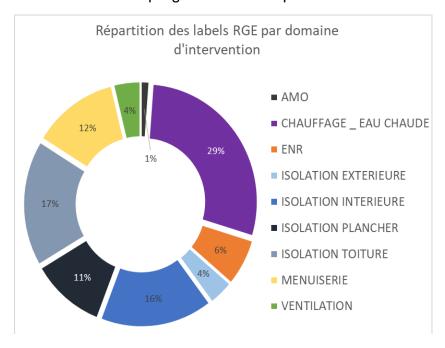
- Modifications des rendements (végétaux et animaux);
- Dépérissement de certaines essences forestières (douglas, sapin, épicéa) ;
- Favorisation du parasitisme et des insectes vecteurs de maladies animales ;
- Baisse de la production hydraulique, baisse de rendement des capteurs photovoltaïques, modification du régime des vents;
- Hausse de la consommation d'électricité en été en cas de hausse de la climatisation « active » dans le bâti (le confort d'été est un enjeu du plan climat), et en conséquence perturbation du fonctionnement des infrastructures de réseau (transport et distribution de l'électricité);
- Érosion de la biodiversité ordinaire, et remarquable : phénologie, physiologie, aire de répartition, prolifération d'espèces envahissantes, structure des communautés.

Zoom sur la rénovation de l'habitat

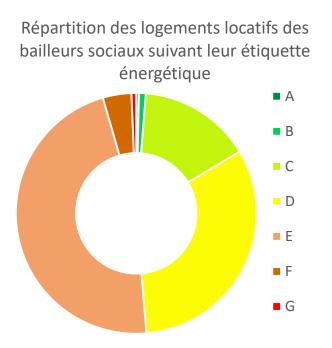
La rénovation de l'habitat est un enjeu important. Pour rappel, le résidentiel représente 38% des consommations énergétiques du territoire. Plus de la moitié des habitations ont une étiquette énergétique supérieur à D.

Pour engager ce chantier de la rénovation, le territoire dénombre 93 entreprises labélisées RGE, ainsi qu'un opérateur globale de la rénovation avec la SCIC REHAB.

2 communautés de communes ont une OPAH en cours (CC monts d'Alban et Villefranchois et CC centre Tarn) et le Carmausin Ségala travaille au renouvellement de son programme OPAH pour 2022.



	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	зст	PTAB
Nombre d'entreprises RGE	9	47	13	10	14	93



2 394
locatifs sociaux
51%
ont une étiquette > D
84 %
ont une étiquette > C

28% des résidences principales de 2017 sont chauffées à l'électricité devant :

- le bois (26,7%)
- les produits pétroliers (26,2%)
- le gaz naturel (18,8%)
- le chauffage urbain (0,4%)

Habitants et mode de vie

Les enjeux en terme de transition énergétique et de changement climatique

- La poursuite des dynamiques d'économie d'énergie (rénovations de l'habitat, rénovation bâtiment publics...) et s'attaquer à de nouvelles cibles (gros consommateurs, patrimoine économiques, tertiaire...)
- La diminution des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur des transport et de la mobilité
- La prise en compte des impacts de l'évolution du climat dans les populations, activités économiques (agricoles) et risques naturels (inondations, incendies...
- La prise en compte des mutations incontournables : l'agriculture et l'alimentation, la préservation des ressources en eau, les mobilités douces, le tourisme...
- La mise en mouvement des acteurs, des habitants, des élus, des agents territoriaux... et la recherche de coopérations
- L'organisation institutionnelle : clarification du qui fait quoi et des ambitions, la prise en compte de l'approche systémique, la gouvernance, l'organisation des équipes

Atouts

- Un développement des Enr et une autonomie énergétique déjà élevés
- Des potentiels importants de production énergétique et d'augmentation des stocks de carbone
- Des gisements élevés d'économies d'énergie
- Des collectivités engagées dans des démarches d'exemplarité
- Des partenaires mobilisables pour accompagner ses transitions : CAUE, SDET, Chambres consulaires
- Le réseau bouge ton climat

- Des disparités fortes entre EPCI dans le développement des EnR
- Des capacités limitées en matière d'ingénierie
- Des caractéristiques démographiques (population vieillissante) et économiques (agriculture) plus vulnérables face aux évolutions climatiques
- Une précarité et précarité énergétique préoccupante

- Participation à la promotion des « territoires pilotes pour la transition » avec la Fabrique des Transitions
- Les obligations et contraintes loi climat et résilience (logements, mobilité...)

- Le financement de l'ingénierie locale

Opportunités

<u>Menaces</u>

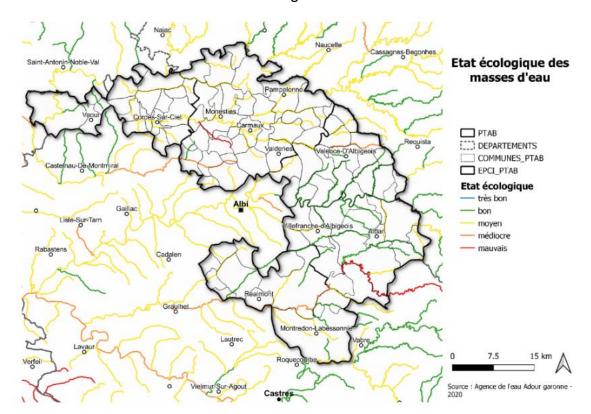
Faiblesses

Qualité de l'eau

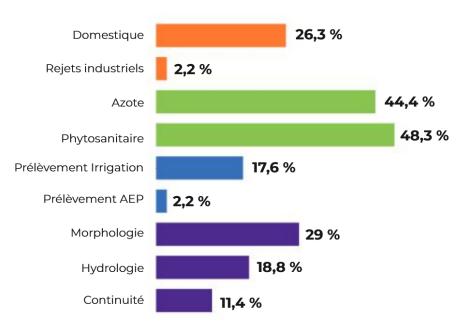
Le territoire compte un réseau hydrographique dense, notamment sur la partie sud du territoire (plus de 2000 km de cours d'eau superficiel) et de nombreuses sites naturels.

La préservation de la ressource en eau en quantité et en qualité reste un enjeu fort. **66%** du linéaire des masses d'eau superficielles est classé dans un état écologique moyen, médiocre ou mauvais.

Nos bassins font partis des bassins les plus fortement impactés en hydrologie avec une **baisse potentielle d'ici 2050 de 30% à 40% des débits des rivières.** Cette baisse des débits est d'environ 7% par décennie depuis 40 ans. On constate une température de l'eau à la hausse en été et à l'automne, une baisse des précipitations au printemps et une intensification des épisodes de sécheresses, augmentant les risques d'eutrophisation des eaux et diminuant les surfaces irrigables.



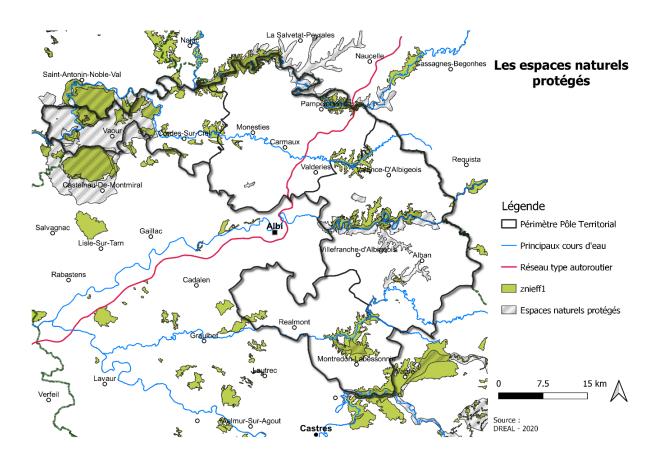
Pressions anthropiques du bassin Tarn Aveyron



% de masses d'eau superficielles en pression significative

« Une pression traduit l'exercice d'une activité humaine qui peut avoir une incidence sur les milieux aquatiques. Elle est significative si seule ou combinée elle peut déclasser l'état d'une masse d'eau. »

Préservation de la biodiversité



	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3СТ	PTAB
Surface en ZNIEFF 1 (ha)	7 748	3 940	3 167	1 156	4 322	20 333
Part surface ZNIEFF 1 protégée	78%	59%	42%	72%	31%	58%

Comme évoqué précédemment le territoire regroupe 20 333 ha de ZNIEFF de type 1

58% de ces zones naturelles bénéficient d'une protection, c'est-à-dire que des actions de protection de la faune et de la flore sont présentes (*Appartient au réseau Natura 2000, fait partie du réseau des Espaces Naturels Sensibles du département du Tarn, Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels)*

De nombreuses espèces faunistiques et floristiques sont considérées en danger d'extinction pour le département du Tarn. En voici quelques espèces :

- Alouette des champs
- Tarier des prés
- Busard saint-martin et busard cendré
- Moule perlière
- Écrevisse à pattes blanches
- Vandoise
- Toxostone
- .

Préservation de la qualité de l'air

Le territoire est dans un profil profil typique des zones rurales : les particules fines et les NOX sont les polluants principaux en pollution de « fond » et sont liés au trafic routier, à la combustion de bois dans des vieux appareils de chauffage au bois, au brûlage à l'air libre, ...

Les émissions de PM10 ont diminué de 41 % sur la période 2000-2016. Cette baisse est due à des progrès réalisés dans tous les secteurs d'activités, tels que l'amélioration des performances des techniques de dépoussiérage dans les sidérurgies ou l'arrêt de l'exploitation des mines à ciel ouvert et souterraines.

La répartition des sources d'émissions des PM2,5 est différente : les émissions dues au résidentiel et au tertiaire (combustion du bois principalement) sont prépondérantes. Elles sont suivies de celles de l'industrie et des transports. Les émissions de PM2,5 ont diminué de 48 % sur la période 2000-2016. Cette baisse est due à des progrès réalisés dans tous les secteurs d'activités, telle que l'amélioration des technologies pour la combustion de la biomasse.

Les émissions annuelles de NOX par habitant en 2015 sur le pôle (12 kg) sont inférieures à la moyenne nationale (16 kg)

12 kg/habitant

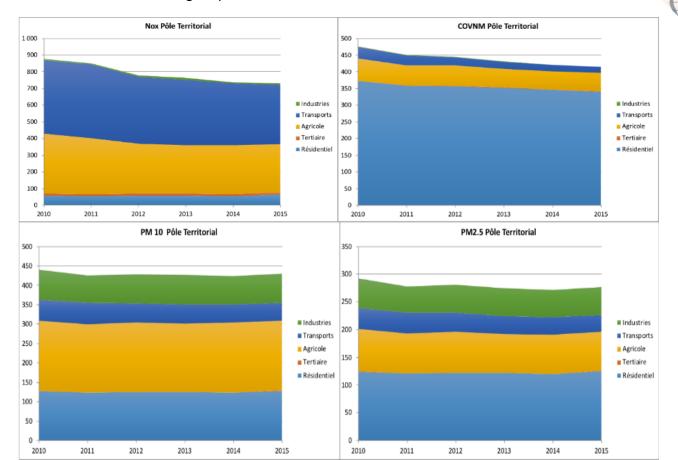
d'émissions annuelles de Nox en 2015 (moyenne nationale 16kg) **41%**

baisse des émissions de PM10 entre 2010 et 2016 mais des émissions sur le Pôle Territorial qui sont nettement supérieures (7,8 kg) à la moyenne nationale (4kg)

7 kg/habitant

d'émissions annuelles de COV en 2015 (moyenne nationale 20kg) **48%**

baisse des émissions de PM2,5 entre 2010 et 2016 mais des émissions annuelles par habitant en 2015 sur le pôle (4,6 kg) sont supérieures à la moyenne nationale (3kg)



Habitants et mode de vie

Les enjeux en terme de préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et de la qualité de l'air

- L'adaptation des usages à la pénurie des ressources
- Le développement de la gestion des eaux pluviales en favorisant l'infiltration, la rétention par les sols et la récupération pour les usages publics ou individuels
- La poursuite du travail sur un retour des masses d'eau dans un bon état écologique
- Le développement des pratiques agro-écologiques et la replantation de haies

Atouts

- Couverture et implication des syndicats de rivière
- Dynamique d'extinction de l'éclairage public

- Pas ou peu d'initiatives publiques en faveur de la biodiversité

Faiblesses

- Le contrat de rivière Cérou-Vère et son action de diagnostic communal de gestion des eaux
- le CRTE pour les investissements publics (récupération des eaux, camion citerne...)
- Le PAT et l'action de la chambre d'agriculture sur les diagnostic Cap2ER
- Les financements (50%) de l'Agende de l'Eau Adour Garonne sur les opérations de désimperméabilisation
- Les initiatives citoyennes de plus en plus nombreuses

L'accélération des impacts (effets du changement climatique, impacts de l'activité humaine, consommation foncière...)

<u>Opportunités</u>

Menaces